

ÉDITO : Huit ans d'engagement et d'évolution

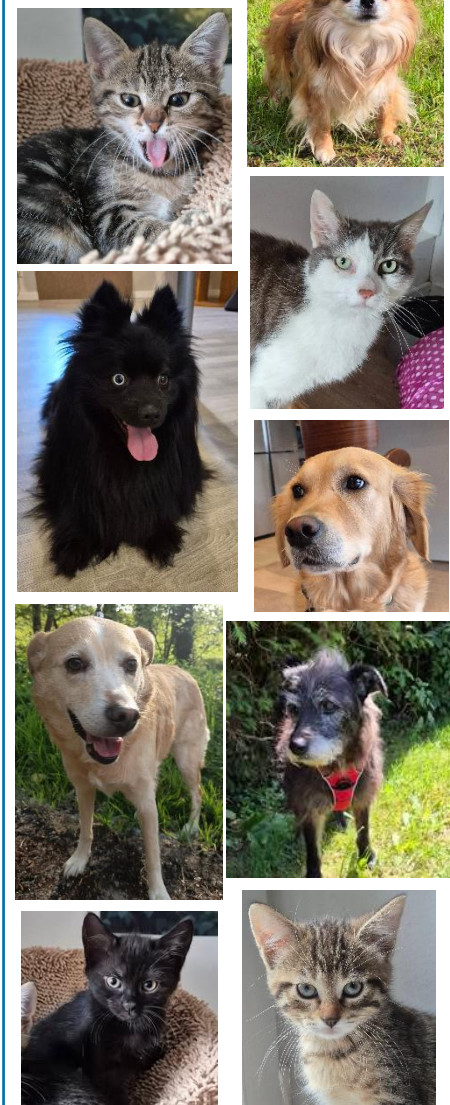
Ce 3 juin, Résilience a fêté ses 8 ans d'existence ! Que de chemin parcouru depuis nos débuts. Peu de moyens, peu de bénévoles, notre chemin s'est embelli année après année. Résilience c'est aujourd'hui un accueil pour chats, une équipe d'une quarantaine de bénévoles qui grandit chaque année. C'est un site internet pour faciliter notre visibilité et surtout celle de nos animaux à adopter. Ce sont des partenaires engagés à nos côtés qui nous soutiennent avec enthousiasme et talent. Ce sont toujours plus de mairies qui nous font confiance pour les accompagner dans la gestion des chats errants sur leur commune... C'est évidemment et par conséquent beaucoup de « travail », entre la gestion de l'association, les sauvetages, les soins aux animaux, le nourrissage de nos chats libres - ils sont près de 200 à compter sur nous - le traitement des demandes d'adoption que nous examinons avec minutie et sérieux, fidèles à nos valeurs et à l'avenir que nous souhaitons garantir à nos petits protégés. Nous faisons rarement mais régulièrement tout de même des mécontents, furieux parfois de n'avoir pas été retenus dans le processus d'adoption, ce qui en passant nous conforte dans notre choix au vu de certaines réactions. Mieux vaut passer ses nerfs sur nous que sur nos animaux, la

gestion de la frustration est devenue très compliquée pour certains. Mais tout cela reste anecdotique et si insignifiant ! Rappelons que chez Résilience nous sommes tous exclusivement bénévoles, nous n'employons aucun salarié. Certains sont retraités, d'autres sont encore en activité et/ou ont des enfants à élever mais tous prennent sur leur temps libre pour aider au fonctionnement de l'association, chacun selon sa disponibilité et répondant toujours présents ! En 2025 tout ce temps passé par nos bénévoles à participer aux activités de l'association s'est élevé à **10 200 heures** ! ce qui représente, si nous étions une entreprise, un effectif de plus de 6 personnes à temps plein. Le bénévolat chez Résilience c'est 7 j/7. Mais notre quotidien est si riche de défis, de satisfactions, d'angoisses parfois mais jamais de doutes. Nous sommes utiles, nous en sommes convaincus ! Notre dossier spécial est d'ailleurs consacré à vous donner conseils et astuces pour préserver un maximum vos animaux des températures extrêmes que nous subissons depuis plusieurs semaines. La chaleur mais aussi le froid peuvent être difficiles à vivre pour nos loulous, nous vous proposons des solutions.

Papouilles à vos poilus !

Sara

QUELQUES ADOPTÉS



LE TABLEAU DE BORD

Nos actions depuis le 1^{er} janvier

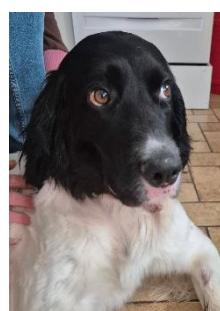
168 interventions

43 stérilisations

24 adoptions de chats

(10 adultes et 14 chatons)

13 adoptions de chiens



Températures extrêmes : protéger nos animaux.



Quand la chaleur devient dangereuse

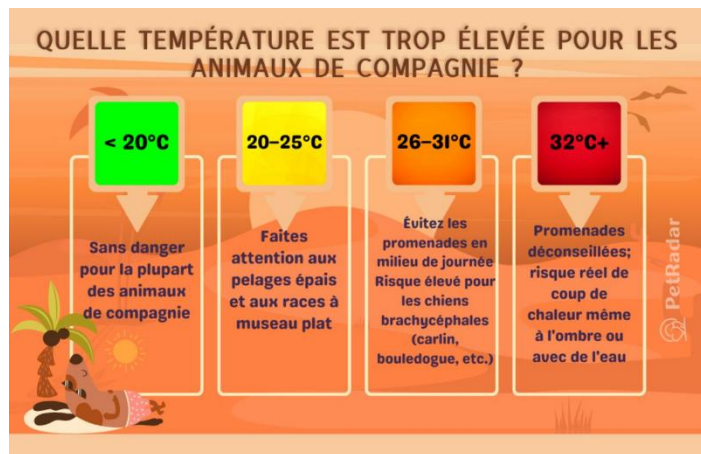
Les chiens et les chats sont beaucoup plus sensibles à la chaleur que les humains. Leur système de régulation thermique est limité : les chiens ne transpirent presque pas et se refroidissent principalement par le halètement, tandis que les chats peuvent se déshydrater très rapidement. Dès 28–30°C, les premiers signes d'inconfort apparaissent chez les animaux les plus fragiles. À partir de 32–35°C, le risque de **coup de chaleur** devient réel, surtout en cas d'humidité élevée ou d'activité physique. Au-delà de 38–40°C, la situation devient critique pour tous les animaux.

Des exemples concrets :

À 30°C, un chien qui joue au soleil peut atteindre une température corporelle de 39°C en moins de 10 minutes.

À 35°C, un chat enfermé dans une pièce mal ventilée peut se déshydrater en moins d'une heure.

Dans une voiture garée au soleil, la température intérieure peut atteindre 50°C en 10 minutes, même si la température extérieure n'est que de 26°C.



Les animaux brachycéphales (bouledogues, carlins, shih-tzu, persans, exotic shorthair) ont un **museau très court** et des **voies respiratoires rétrécies**. Cette particularité les rend **extrêmement vulnérables à la chaleur**.



Respiration difficile : l'air circule mal, le halètement n'évacue pas assez la chaleur.

Coup de chaleur fulgurant : ils peuvent dépasser 40°C de température corporelle en quelques minutes.

Fatigue rapide : essoufflement, langue rouge vif, agitation ou prostration.

Risque vital accru : leur pronostic est plus engagé que celui des autres races en cas de canicule.

À retenir : Un animal brachycéphale doit être **surveillé en priorité**, gardé **au frais**, **jamais exposé au soleil**, et **jamais laissé dans une voiture**, même très peu de temps.



Reconnaître un coup de chaleur

Un coup de chaleur est une urgence vitale. Il survient lorsque la température corporelle dépasse 40°C.

Les signes les plus fréquents sont un **halètement rapide et bruyant**, une **langue très rouge**, une **salivation excessive**, une **démarche instable** ou un **état de prostration**. L'animal peut vomir, trembler ou perdre connaissance. Si ces symptômes apparaissent, il faut agir immédiatement.



Les erreurs fréquentes en été

Beaucoup de situations dangereuses sont encore sous-estimées. Laisser un animal dans une voiture, même pour quelques minutes, est extrêmement risqué. Le bitume peut atteindre 55–60°C lorsque l'air est à 30°C, ce qui peut provoquer des brûlures en quelques secondes. Faire courir un chien en plein soleil ou lui donner de l'eau glacée peut également aggraver son état.



Chien enfermé dans une voiture = danger mortel en quelques minutes

À 26°C dehors, l'intérieur d'une voiture peut atteindre 50°C en 10 minutes. Un chien peut mourir très rapidement, **même si la fenêtre est entrouverte**.

Que faire ?

Appeler les secours : 17 ou 112

Évaluer l'urgence : halètement, langue rouge, prostration

Chercher le propriétaire sans perdre de temps

Briser une vitre en dernier recours si le chien est en détresse vitale

Sortir l'animal et le refroidir progressivement

Appeler un vétérinaire immédiatement



Ce que dit la loi en France

Mise en danger d'un animal : Laisser un chien ou un chat dans une voiture en pleine chaleur constitue une infraction pénale. Le propriétaire peut être poursuivi pour mauvais traitements (**article 521 1 du Code pénal**). **Peines possibles** : jusqu'à 3 ans de prison et 45 000 € d'amende.

Intervention d'urgence : Si l'animal est en danger imminent, la loi reconnaît la nécessité d'intervenir. Il est autorisé de briser une vitre en dernier recours, si le danger est manifeste (halètement extrême, prostration, perte de conscience), les secours ont été appelés, l'intervention est proportionnée et indispensable pour sauver l'animal.

Rôle des forces de l'ordre La police ou la gendarmerie peut ouvrir le véhicule de force, saisir l'animal si sa sécurité n'est pas garantie, poursuivre le propriétaire pour mise en danger



Le froid : un danger souvent invisible

Contrairement aux idées reçues, les chiens et les chats ne sont pas tous résistants au froid. Dès 0°C, les animaux âgés, malades ou très jeunes peuvent souffrir. À -5°C, les risques d'hypothermie augmentent fortement, surtout en cas de vent ou d'humidité. En dessous de -10°C, les gelures peuvent apparaître sur les oreilles, la queue et les coussinets.

L'Hypothermie : l'ennemi invisible

L'hypothermie survient lorsque la température corporelle descend sous 37°C. Elle peut apparaître en moins de 20 minutes chez un animal mouillé ou exposé au vent. Tremblements continus, raideur, démarche hésitante, fatigue inhabituelle, respiration lente gencives pâles ou bleutées, sans intervention, l'hypothermie peut entraîner un coma. Les animaux les plus à risque : chiots, seniors, animaux maigres malades, races à poil court.

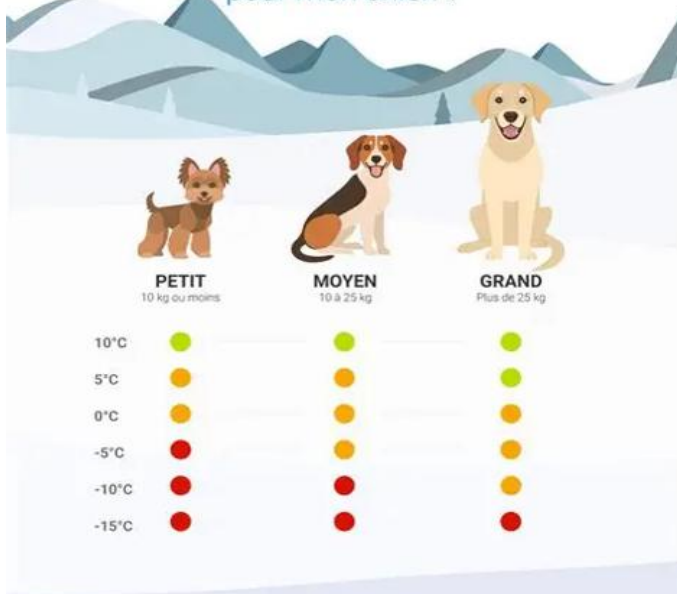
Les extrémités sont en première lignes des gelures qui touchent surtout les oreilles, la queue, les coussinets et les zones humides du pelage. Elles apparaissent lorsque les tissus gèlent, souvent à partir de -10°C, mais parfois dès 0°C si l'animal est mouillé.



Humidité, vent, neige : le trio qui amplifie le froid

Un animal mouillé perd sa chaleur 25 fois plus vite qu'un animal sec. Le vent, lui, peut faire chuter la température ressentie de 10°C supplémentaires. C'est pourquoi un chien qui joue dans la neige ou un chat surpris par une averse peut se retrouver en danger même par des températures modérées.

Fait-il trop froid pour mon chien ?



Sel de déneigement : brûlures et intoxications

Le sel de déneigement est l'un des dangers les plus méconnus de l'hiver. Il provoque irritations, fissures des coussinets, brûlures chimiques, intoxications si l'animal se lèche les pattes. Les flaques d'eau contenant de l'antigel sont également **extrêmement toxiques** : quelques gouttes suffisent à mettre un animal en danger mortel.

Des exemples concrets :

À -2°C, un chien à poil court peut commencer à trembler après 15 minutes de promenade.

À -8°C, un chat errant peut développer une gelure en moins de 30 minutes.

Le sel de déneigement peut provoquer des brûlures chimiques dès 0°C.



Chats : des stratégies naturelles parfois risquées.

Les chats cherchent instinctivement des sources de chaleur : **moteurs de voiture**, caves, abris improvisés, tas de bois. Ces refuges peuvent devenir dangereux, notamment les moteurs encore chauds. Ils sont aussi exposés à la déshydratation lorsque l'eau gèle dans les gamelles extérieures.



Chiens : attention aux profils sensibles.

Les chiens particulièrement à risque sont les races à poil court (boxer, dalmatien, whippet), chiens âgés, chiots, animaux convalescents, chiens très maigres.

Même les races nordiques (husky, malamute, samoyède) peuvent souffrir de gelures si la neige s'accumule entre les coussinets.



Protéger son animal : les gestes essentiels

Pour les chiens : manteau pour les races sensibles, baume ou bottines pour les coussinets, séchage complet après chaque sortie, raccourcir les promenades par vent glacial, rincer les pattes après les zones salées

Pour les chats s'ils sortent : abri chaud et sec accessible, gamelles d'eau non gelées, vérification des cachettes extérieures, séchage si le chat rentre mouillé.



Protéger les animaux à la maison

En été, il est essentiel de maintenir des pièces fraîches, d'utiliser des stores ou volets pour bloquer la chaleur et de multiplier les points d'eau. Les tapis rafraîchissants ou les fontaines à eau sont particulièrement utiles.

En hiver, les couchages doivent être isolés du sol et placés loin des courants d'air. Les radiateurs ne doivent pas être accessibles directement, car ils peuvent provoquer des brûlures.



Pour conclure

Protéger nos animaux des températures extrêmes demande de l'anticipation, de l'observation et des gestes adaptés. Ce sont des membres à part entière de nos familles et à ce titre, ils restent à nos côtés, à la maison et sous notre protection. Il en va de notre humanité.

Nos mécènes engagés : quand la création soutient la protection animale

Chez Résilience, nous avons la chance de pouvoir compter sur des partenaires dont la sensibilité artistique rejoint pleinement notre mission. Parmi eux, deux mécènes locaux jouent un rôle précieux : **L'Art de la Faune** et **CréaCéline**. Leur engagement dépasse la simple admiration pour les animaux : ils ont choisi de **reverser une partie de leur chiffre d'affaires** ou de **leur bénéfice** pour soutenir concrètement nos actions.

L'Art de la Faune : célébrer la beauté animale pour mieux la protéger. Artistes passionnés, Lysa et Alin capturent avec finesse la présence, la noblesse et la fragilité des animaux. Chaque œuvre vendue devient un geste solidaire : 10% du chiffre d'affaire est directement destinée à Résilience contribuant à la prise en charge, aux soins et à la protection des animaux que nous accompagnons.

CréaCéline : artisanat, douceur et engagement. Céline propose des créations uniques, faites avec cœur et délicatesse, issues de matériaux nobles de nos forêts vosgiennes. En choisissant de reverser une partie de son bénéfice, elle transforme chaque achat en soutien concret pour nos actions de terrain : stérilisation, soins, alimentation, sensibilisation du public.

♥ Un immense merci à eux

Nous adressons à **L'Art de la Faune** et à **CréaCéline** notre profonde gratitude. Leur soutien est une preuve que, lorsque les talents s'unissent à la compassion, de belles choses deviennent possibles. En achetant une de leurs créations, vous soutenez non seulement Résilience mais aussi l'artisanat local. Rendez-vous sur leur page Facebook ou sur leur site, vous trouverez de quoi faire des cadeaux de qualité, originaux et à des prix plus que raisonnables.



<https://lartdelafaune.fr>



<https://www.facebook.com/celine.gaudron.501>



La belle histoire

Saïka, douceur sur pattes! 🐾

S'il y a une fille qui nous aura sacrément inquiétés c'est bien notre adorable Saïka. Son histoire est toute l'illustration de la résilience qui règne chez les animaux et dans notre association. Sincérité, courage, confiance, engagement, volonté, détermination, solidarité, entraide, tu nous auras testés sur tous ces aspects et nous avons grandi avec toi ! Que d'embûches avons-nous dû franchir !



Grâce à toi ce ne sont pas moins de 9 personnes qui ont œuvré et se sont démenées à nos côtés pour te sauver d'un triste avenir qui t'aurait sans doute été fatal. Tous les acteurs de ce magnifique sauvetage se sont donnés à fond pour te secourir et te trouver une gentille famille pour la vie, depuis ton sauvetage en Alsace par Christelle et Nadine, ta mise à l'abri dans de formidables familles d'accueil - Michèle, Christa et Carine - nos soutiens logistiques Estelle et Hélène et bien sûr ta nouvelle famille d'une sensibilité rare qui a eu un véritable coup de foudre pour l'adorable toutou que tu es ! **Merci Adeline et votre famille et merci adorable Saïka !** ❤️ ❤️



Adhésion



Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal : VILLE :
Téléphone fixe : Téléphone portable :
e-mail :

Souhaite adhérer à l'Association RÉSILIENCE (Valable du 1/01 au 31/12 de l'année en cours)

- ☐ Adhésion simple 10€
☐ Membre bienfaiteur : € (montant libre)

Ci-joint mon règlement par chèque de € à l'ordre de « Association Résilience »
Ou par virement : IBAN FR76 1720 6002 1793 0180 1890 886 Code BIC AGRIFRPP872

Votre versement vous permet une réduction d'impôt de 66% (art.200 et 238 bis du CGI)
Ex: 100€ versés = 34€ en coût réel après déduction



A renvoyer à : Association Résilience
18 Rue de la Déportation 88210 LA PETITE RAON

Date :

Signature :



@ResilienceAnimaux

RÉSILIENCE - Siège social : 18, rue de la Déportation 88210 LA PETITE RAON
Association sans but lucratif - loi 1901 - n° W883002522 - Siret 840 476 410 00039
Tél. 06 03 18 37 29 - e-mail : asso.resilience@orange.fr